



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

Mairie de Saint-Martin-Longueau

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022 19H00.

Présents : M. Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M Eric BARRUET, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Elisabeth BEBEN, M Jean-Pierre WRZOCHOL, Mme Virginie LEHMANN, M François LAURENT, Mme Isabelle JADAS, M Teddy PEZANT, M Médéric PARROT.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) :

- Madame Catherine HIEGEL ayant donné procuration à Monsieur Denis MESSIO.
- Madame Aude DEFOSSEZ ayant donné procuration à Madame Michelle CHAMBRELENT.
- Madame Nadège ROELENS ayant donné procuration à Madame Virginie LEHMANN.
- M Patrick RODRIGUEZ ayant donné procuration à M Médéric PARROT.

A été nommé (e) secrétaire : M Médéric PARROT, conformément à l'article 10 du règlement intérieur du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2021.
- Délibération avenant prolongation contrat entretien SUEZ.
- Délibération transfert de fond mobilité CLECT.
- Délibération modification des plafonds RIFSEEP.
- Délibération taxe sur la publicité.
- Délibération convention SEZEO travaux d'enfouissement RD 1017.
- Informations diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et :

- Présente aux membres présents ses vœux pour la bonne année.
- Présente Mme Aline FOURMENT qui a été recrutée en tant qu'adjoint administratif et qui doit remplacer par la suite Mme Pascale ROZEAUX qui va faire valoir ses droits à la retraite normalement dans l'année.
- Informe que la délibération « transfert de fond mobilité CLECT » est reportée.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2021.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Vote pour : 15.

**AVENANT – PROLONGATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN SUEZ.
(Délibération n°2022-01-31/01).**

Un contrat de 12 ans liait la commune à Suez pour l'entretien de notre réseau d'assainissement, celui-ci est arrivé à expiration.

Il est proposé de valider la prolongation du contrat jusqu'au plus tard le 31/12/2022. Actuellement un projet est à l'étude pour que le renouvellement concerne plusieurs communes.

Vote pour : 15.

TRANSFERT DE FOND MOBILITE CLECT.

N'ayant à ce jour pas tous les éléments (la CCPOH travaille encore sur les composants de cette délibération) la délibération est reportée.

**CONVENTION SEZEO – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SUR LA RD 1017.
(Délibération n°2022-02-31/01).**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal :

- d'approuver les termes de la convention avec le SEZEO, notamment ceux portant sur l'aspect financier dont le total est de 253 975.31 €.
- De l'autoriser à signer cette convention.

Vote pour : 15.

**MODIFICATION DES PLAFONDS DU RIFSEEP
(Délibération n°2022-03-31/01).**

Lors de la précédente délibération en 2019, le plafond RIFSEEP était peut-être trop bas, il est aujourd'hui nécessaire de le remonter.

Monsieur Médéric PARROT demande si un plafond trop bas a empêché le versement de primes plus élevées.

Monsieur le Maire répond que les primes ont été versées.

Monsieur PARROT demande à Monsieur Le Maire de fournir au conseil municipal « le tableau des effectifs ». Monsieur le Maire s'engage à fournir ce document prochainement.

Après présentation du tableau du RIFSEEP actuel et des propositions faites les membres du conseil municipal se prononcent sur un passage de tous les plafonds à 10 000 €.

Pour : 15.

TAXE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TPLE).
(Délibération n°2022-04-31/01).

La nouvelle tarification est de 16,20 €/m², Monsieur le Maire propose de réévaluer le montant qui était de 15,20 €/m² et de préciser que le montant de cette taxe suivra l'évolution de prix officielle afin d'éviter une délibération à chaque changement de tarif.

Vote pour : 13.

Vote contre : 2 (M Médéric PARROT qui possède aussi le pouvoir de M Patrick RODRIGUEZ).

INFORMATIONS DIVERSES

Groupes scolaires du RPI :

Monsieur François LAURENT avise les membres du conseil municipal que l'Inspection Académique demande de valider la fusion de la direction des deux groupes scolaires de Saint-Martin-Longueau et Bazicourt.

Les deux groupes scolaires ne seraient répertoriés que par un seul numéro. Actuellement les deux écoles ne bénéficient que d'une seule directrice alors qu'auparavant, chaque groupe scolaire avait son propre numéro ainsi que sa directrice.

Avant que le conseil municipal se prononce sur ce sujet, il est nécessaire d'avoir tous les éléments. Cela apporte-t-il un confort au point de vue administratif ? Qu'en est-il au niveau des subventions pour les 2 communes ? Le transport scolaire des élèves du RPI sera-t-il toujours pris en charge par le Conseil Régional ? Les membres du conseil municipal en délibéreront quand les réponses à ces questions seront connues.

Bâtiment cantine/périscolaire :

Les dossiers de demandes de subventions sont déposés auprès du Conseil Départemental et de l'Etat, pour la CAF le dossier est à compléter. Monsieur le Maire ne sait pas aujourd'hui si une enveloppe remplacera le PRADET du Conseil Régional.

OPAC – rue Neuve et rétrocession :

Monsieur le Maire signale que tous les documents administratifs relatifs à la rétrocession des voiries et espaces verts de la rue Neuve sont chez le Notaire et que la signature aura lieu le 24 février prochain.

Restera à la charge de l'OPAC : la partie habitation, les parkings face aux bâtiments, les poubelles.

Travaux rue de l'Eglise (ancien site Bourgeois) :

Monsieur Médéric PARROT demande quand vont reprendre les travaux rue de l'Eglise (travaux d'aménagement concernant le projet avec OISE HABITAT).

Monsieur le Maire répond que les travaux reprendront dans quelques semaines.

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que ce projet concerne :

- 9 terrains à bâtir.
- Location de 14 logements T2 et T3.

Feux récompense sur la RD 1017 :

Suite à la demande de subvention pour l'installation des feux récompense sur la RD 1017, le Conseil Départemental a répondu que le dossier n'était pas recevable sans étude de trafic. Une rencontre a eu lieu avec des personnes de l'UTD (réunion). Le coût serait d'environ 90 000 € TTC pour les travaux.

SEZEO – enfouissement sur la RD 1017 :

Dans la continuité de la 1^{ère} tranche, il est proposé pour 2023 de faire une 2^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux sur la RD 1017 de la rue de Villette à la sortie sud de la commune.

Lotissement OPAC rue de l'Equipée :

9 logements T4 seront disponibles en juin prochain, le coût du loyer sera au maximum de 662 €, Madame Potier de l'OPAC contactera Monsieur le Maire pour savoir si des personnes de la commune sont intéressées.

Question orale de Monsieur Médéric PARROT :

Monsieur Médéric PARROT interroge Monsieur le Maire sur le dispositif « voisins vigilants » notamment, le nombre de réunions depuis le début du mandat, les dates, et les objets de ces réunions.

Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas eu d'information au sujet d'organisation de réunions par la gendarmerie, et que compte tenu du contexte sanitaire actuel, il n'y a pas eu de réunions « voisins vigilants » à Saint-Martin-Longueau.

Médiathèque :

Madame Isabelle JADAS informe qu'une étude de fréquentation a été menée par le personnel de la médiathèque de mars à décembre.

Il s'est avéré qu'il y a très peu de fréquentation le samedi après-midi, le conseil municipal est informé que la médiathèque sera fermée sauf en cas d'animations ponctuelles le samedi après-midi. Les nouveaux horaires d'ouverture au public le samedi seront de 9h à 13h.

Monsieur Médéric PARROT demande à Mme Isabelle JADAS quand le rapport d'activités de la médiathèque sera consultable et l'informe qu'il regardera aussi les rapports d'activités des dernières années.

Madame Isabelle JADAS répond que celui de 2021 sera prochainement disponible et que la consultation de ces documents lui est possible auprès du personnel de la médiathèque.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.

Denis MESSIO	Philippe POULAIN	Michelle CHAMBRELENT	Eric BARRUET	Aude DEFOSSEZ
Pouvoir de Catherine HIEGEL		Pouvoir de Aude DEFOSSEZ		Pouvoir à Michelle CHAMBRELENT
Elisabeth BEBEN- MARQUE	J-Pierre WRZACHOL	Virginie LEHMANN	François LAURENT	Isabelle JADAS
		Pouvoir de Nadège ROELENS		
Teddy PEZANT	Nadège ROELENS	Médéric PARROT	Catherine HIEGEL	Patrick RODRIGUEZ
	Pouvoir à virginie LEHMANN	Pouvoir de Patrick RODRIGUEZ	Pouvoir à Denis MESSIO	Pouvoir à Médéric PARROT